

Letters of Consent – Switzerland

No.	Supporting individual/Organisation	Contact information
1	Fondation Actions Environnement FAE	Sarah Mengale, Director and Patrick Mouttet, President, Brunnmattstrasse 15, CH-3007 Bern, email : info@umwelteinsatz.ch
2	Polo Poschiavo, Cassiano Luminati, Director	Via da Melga, CH-7742 Poschiavo, email: info@polo-poschiavo.ch
3	Fédération suisse des maçons de pierres sèches FSMPS, Jürg von Arx, President and Urs Lippert, Board member, SVTSM	c/o Stefan Meier, Dufourstrasse 21, CH-4562 Biberist, email : kontakt@trockensteinmaurer-verband.ch



Office fédéral de la culture OFC
Section Culture et société
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Berne, le 27 janvier 2023

Soutien de la candidature pour l'extension de l'élément *Art de la construction en pierre sèche: savoir-faire et techniques* sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Par la présente, la Fondation Actions Environnement (FAE) soutient la candidature pour l'extension de l'élément *Art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques* sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre Fondation s'engage en Suisse depuis les années 1990 en faveur de la transmission et de la formation à l'art de la construction en pierre sèche. À l'époque, c'est à l'étranger que nous avons pu acquérir les bases de cette technique artisanale, alors quasi disparue dans notre pays. Les constructions en pierre sèche façonnent les paysages de nombreux pays. Les échanges et la coopération au niveau international sont essentiels pour permettre de garder cette tradition vivante.

Pour ces raisons, la Fondation Actions Environnement soutient avec conviction cette candidature pour l'extension de l'Art de la construction en pierre sèche à de nouveaux pays.

Avec nos cordiales salutations.

FONDATION ACTIONS ENVIRONNEMENT

Patrick Mouttet
Président du Conseil de fondation

Sarah Menegale
Directrice



Spettabile
Ufficio federale della cultura
Sezione Cultura e Società
Hallwylstrasse 15
3003 Berna

Poschiavo, 3 febbraio 2023

Sostegno all'estensione dell'inclusione dell'Arte di costruire in pietra a secco: conoscenze e tecniche" nella Lista rappresentativa del patrimonio culturale immateriale dell'umanità.

Spettabile Ufficio federale della cultura
Gentili Signore, Egregi Signori

Il Polo Poschiavo sostiene la richiesta di estensione dell'elemento *Arte di costruire in pietra a secco: conoscenze e tecniche* per l'iscrizione nella Lista rappresentativa del patrimonio culturale immateriale dell'umanità.

Il Polo Poschiavo saluta con favore l'estensione dell'elemento ad altri paesi, in quanto essendo attivi sul tema a livello internazionale, riteniamo una ampia cooperazione internazionale e lo scambio di buone pratiche essenziale per la salvaguardia dei saperi ad esso connesso.

L'*Arte di costruire in pietra a secco: conoscenze e tecniche* si inserisce nell'ampio contesto delle nostre strategie territoriali per la salvaguardia del paesaggio culturale produttivo e dei saperi tradizionali legati al patrimonio alimentare alpino.

Per questi motivi, il Polo Poschiavo sostiene con convinzione questa richiesta di espansione dell'arte della lavorazione della pietra a secco.

Polo Poschiavo

Cassiano Luminati
Direttore

Polo Poschiavo

Centre de compétences pour la formation continue et l'accompagnement de projets

www.polo-poschiavo.ch / info@polo-poschiavo.ch

Via da Melga, CH-7742 Poschiavo

T +41 81 8346091

F +41 81 8346092

Cher
Office fédéral de la culture
Section culture et société
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Poschiavo, 3 février 2023

Soutien à l'extension de l'inscription de l'« Art de la construction en pierre sèche : connaissances et techniques » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cher Office fédéral de la culture,
Madame, Monsieur

Le Polo Poschiavo soutient la demande d'extension de l'élément *Art de la construction en pierre sèche : connaissances et techniques* en vue de son inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Polo Poschiavo se félicite de l'extension de l'élément à d'autres pays, car étant actif sur le sujet au niveau international, nous considérons qu'une large coopération internationale et l'échange de bonnes pratiques sont essentiels pour la préservation des connaissances qui s'y rapportent.

L'*Art de la construction en pierre sèche : connaissances et techniques* s'inscrit dans le contexte plus large de nos stratégies territoriales pour la protection du paysage culturel productif et des connaissances traditionnelles liées au patrimoine alimentaire alpin.

Pour ces raisons, le Polo Poschiavo soutient avec conviction cet appel à l'extension du travail de la pierre sèche.

Polo Poschiavo

Cassiano Luminati
Directeur



FSMPS Secrétariat, Dufourstrasse 21, 4562 Biberist

Office fédéral de la Culture OFC
Section culture et société
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Biberist, 31.01.2023

Soutien à l'extension de l'inscription de l'art de la construction en pierre sèche: savoir-faire et techniques sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mesdames, Messieurs,

Fondée en 2005 par des artisans et professionnels du métier, la fédération suisse des maçons de pierre sèche a pour but la préservation, la promotion et la formation professionnelle du savoir-faire de la maçonnerie en pierre sèche traditionnelle.

La fédération définit les critères de qualité à travers une « Directive pour la construction de murs en pierres sèches » et une « charte de qualité » auxquels adhèrent les membres professionnels.

Elle a mis sur pied un système de formation modulaire à deux niveaux avec examens et certification et s'implique dans les démarches auprès du secrétariat d'état à la formation en vue de la reconnaissance d'une qualification professionnelle de maçon de pierre sèche.

Elle échange avec un réseau européen de praticiens professionnels de la pierre sèche notamment avec l'Angleterre et la France.

Par la présente, nous souhaitons vous faire part du soutien de la Fédération Suisse des maçons de pierre sèche à l'extension de l'élément de l'art de la construction en pierre sèche: savoir-faire et technique pour une inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La construction en pierre sèche représente un art de construction pratiqué par une cinquantaine de praticiens professionnels à temps plein dans le secteur de la restauration au même titre que pour des constructions neuves; murs de soutènements de vignoble, de route, par-avalanches, murs de clôture ou petits bâtiments, dans le milieu urbain, agricole ou dans les régions de montagnes.

Le savoir-faire de l'art de bâtir en pierre sèche est une technique de plus en plus reconnue par diverses instances publiques et privées comme étant un art de construction écologique et d'une longévité remarquable. Les membres professionnels de notre organisation se reposent sur que par la formation continue en place et la reconnaissance de la technique par le biais de recommandations et de normes et d'organismes de protection du paysage, ce savoir-faire et ses techniques sont bien vivantes.

C'est donc avec conviction que la fédération Suisse des maçons de pierre sèche soutient cette candidature d'extension.

En vous priant d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations,



Jörg von Aex
Président



Urs Eppert
Membre du comité d'administration
Responsable du ressort communication